



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 14 octobre 2018  
N°426

## **Le ministère de l'Action et des Comptes publics a pris connaissance de l'article du Parisien relatif à la situation financière de l'ENA.**

Lors de l'arrivée du nouveau Gouvernement, le constat d'une fragilité financière de l'école avait été posé. Dès l'été 2017, Gérald DARMANIN a donc demandé à Patrick GERARD, nouveau directeur de l'ENA, de lui faire des propositions en vue d'un redressement durable de ses comptes. Cette demande a donné lieu à un travail approfondi d'analyse avec recours à une expertise externe conformément au souhait du ministre. Les mesures retenues ont été définitivement validées par le ministre en septembre dernier pour mise en œuvre dès l'exercice budgétaire 2019. Le plan de retour à l'équilibre a ainsi été présenté au Conseil d'Administration de l'école le 10 octobre dernier. Elles portent notamment sur la diminution des coûts de fonctionnement de l'école, une modernisation des modalités d'accès à l'école, un recentrage de la formation continue et de l'action internationale, ainsi que sur la dimension immobilière.

Le redressement des comptes de la Nation doit être un effort partagé par l'ensemble des entités publiques. Une école dont la mission est d'enseigner la bonne gestion publique doit plus qu'aucune autre être exemplaire.

Alors que le Gouvernement a engagé la transformation de l'action publique, afin de mieux répondre aux attentes des Français en matière de service public, l'Etat a plus que jamais besoin d'écoles de service public capables de former nos agents publics aux défis qui attendent nos administrations.